



Sète agglomération méditerranéenne présente un maillage de villes et de villages ayant su conserver leur trame urbaine historique. Ce patrimoine renforce les qualités paysagères de ce territoire bénéficiant d'un cadre de vie exceptionnel. Véritable éco-territoire au cœur de l'Arc méditerranéen, placé entre la terre (garrigues et vignes) et l'eau (la mer et les étangs), SAM possède un patrimoine naturel exceptionnel qui a favorisé le développement économique du territoire (pêche, conchyliculture, thermalisme, tourisme, muscat....) et culturel (patrimoine historique, festivals,

joutes languedociennes, Sète Berceau de G. Brassens et de Paul Valéry....).
Agglomération dynamique et innovante, SAM recrute :

un(e) Chef de projet Contrat de ville pour son service Cohésion sociale et Politique de la ville

Profil :

- Catégorie A
- Filière Administrative ou technique
- Cadre d'emploi des attachés, ingénieurs
- Agent titulaire, lauréat de concours ou à défaut non titulaire
- Vacance de poste. Poste à pourvoir à compter du 15/07/2021

Pour les candidats non fonctionnaires le motif du recrutement éventuel sera basé sur l'article 3-3.2 – Loi du 26 janvier 1984 (Besoins des services ou nature des fonctions et impossibilité de recrutement d'un fonctionnaire).

Missions :

1/ MISE EN ŒUVRE DU CONTRAT DE VILLE

- Responsable du pilotage du Contrat de ville
- Négocier et assurer la mise en œuvre le Contrat de ville en mobilisant les compétences internes à Sète agglomération méditerranéenne et les acteurs concernés
- Assurer l'établissement de tous les documents contractuels relatifs au contrat de ville (élaboration, avenant, convention...),
- Encadrer l'équipe d'agents de développement pour mettre en œuvre l'appel à projet, les groupes de travaux partenariaux sur différents domaines à développer
- Organiser et animer les instances techniques et de pilotage du Contrat de ville avec l'État et les partenaires,
-

2/ POLITIQUE DE LA VILLE

- Être l'interlocuteur de l'État et des partenaires,
- Maîtriser les ingénieries transversales et financières liées à la Politique de la ville
- Promouvoir le partenariat et développer la participation des habitants,
- Développer de l'expertise dans les domaines de la Politiques de la ville.

3/ SUIVI ADMINISTRATIF ET FINANCIER

- Développer une ingénierie de projet et financière
- Assurer le suivi administratif, budgétaire du contrat de ville,
- Assurer la veille juridique

Profil

CONNAISSANCES (SAVOIR)

- Expérience d'un minimum de 5 ans dans le champ de la Politique de la ville et/ou des politiques de développement local (Bac + 4, +5),
- Maîtrise du cadre réglementaire de la Politique de la ville et une bonne approche des politiques publiques qu'elle met en synergie dans le cadre du Contrat de ville,
- Connaissance des acteurs de la Politique de la ville (État, institutionnels, acteurs associatifs et privés,...)
- Connaissance des mécanismes de la contractualisation rattachés à la Politique de la ville et aux fonds européens,

- Connaissance et pratique de la conduite de projet,
- Bonne connaissance du cadre réglementaire du domaine et du fonctionnement des collectivités territoriales, EPCI, État...
- Maîtrise des outils informatiques : a minima word, excel et power point

QUALITES – APTITUDES

- Être force de proposition pour la mise en œuvre des missions et le développement de la Politique de la ville
- Capacité d'analyse et de synthèse,
- Sens du dialogue, aptitude à la négociation
- Bonne qualité d'écoute,
- Qualité rédactionnelle, organisationnelle et relationnelle,
- Aptitude à l'animation, à la coordination et au reporting
- Aptitude à l'encadrement,
- Intérêt pour le travail collectif,
- Dynamisme, autonomie,
- Capacité à travailler en équipe et en partenariat,

AUTRES / INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- Permis B indispensable
- Lieu principal d'affectation : Siège de Sète agglomération méditerranéenne et ponctuellement dans le local Politique de la Ville à l'Île de Thau à Sète
- Temps complet

Conditions d'accueil :

Régime indemnitaire, adhésion au CNAS, titre-restaurant, Indemnité kilométrique forfaitaire pour les trajets domicile/travail en vélo, participation employeur à la mutuelle/ prévoyance, prise en charge à 100 % les abonnements de transport en commun pour les trajets domicile/travail.

Modalités de candidature :

Merci de déposer en ligne votre candidature, comportant lettre de motivation, CV et diplômes, avant le **19/04/2021** sous la référence « Poste de chef de projet contrat de ville » sur la page : <http://www.agglopoie.fr/formulaire-recrutement-sete-agglopoie/>